



Appel-pétition du 8 mars 2005 « NON À L'EXÉCUTION DES FEMMES EN IRAN! »

À l'occasion de la Journée de la femme du 8 mars, Ensemble contre la peine de mort lance une campagne internationale pour dénoncer la peine de mort infligée aux femmes iraniennes.

- Appel à rassemblement lundi 7 mars à 12h30 au Métro Iéna, aux abords de l'ambassade d'Iran à Paris.
- Dossier d'information et détails de la campagne sur internet www.abolition.fr (à partir du 1^{er} mars).
- Pétition internationale adressée à Madame Louise Arbour, Haut commissaire de l'ONU aux droits de l'homme.



Créée en 2000 à la suite d'une pétition de 500 000 signatures, « Ensemble contre la peine de mort » milite pour l'abolition universelle de la peine capitale. ECPM anime un site internet de référence, organise tous les trois ans le Congrès mondial contre la peine de mort (Strasbourg juin 2001, Montréal octobre 2004), mène des campagnes d'opinion et envoie des avocats défendre des condamnés à mort ou protester contre des exécutions (Liban, Tibet, Mauritanie). ECPM compte, parmi ses adhérents et parrains, des Barreaux francophones, la Ville de Rennes, la Région Basse-Normandie, Robert Badinter, Catherine Deneuve, Bianca Jagger, Corinne Lepage...

Pour soutenir cette campagne et les actions d'ECPM, j'envoie un don :

20€ 50€ 100€
 autre : €

Je souhaite adhérer à ECPM :

- 50€ Membre
 30€ Chômeur, étudiant
 70€ Couple
 1000€ Personne morale

Pétitions et chèques à adresser à ECPM
5, rue primatrice
F 75013 Paris
Fax : 01 47 07 65 10



Je, soussigné(e),

NOM:

PRÉNOM:

ADRESSE:

E-MAIL:



« Madame Louise Arbour, Haut Commissaire de l'ONU aux droits de l'homme.

Par la présente j'entends vous alerter sur le sort fait aux femmes condamnées à mort, lapidées ou exécutées en Iran :

Leyla M., 19 ans, s'est vue condamnée à mort par pendaison précédée de flagellation par le tribunal d'Arak (nord de l'Iran) pour avoir donné naissance à un enfant hors mariage. Pour des actes jugés contraires à la chasteté, Atefeh Rajabi, 16 ans, a été pendue à une grue le 15 août 2004 dans la ville de Neka (nord de l'Iran).

En Iran, la peine de mort est une arme politique au service d'un régime autoritaire. Elle est aussi un instrument de contrôle social sur les femmes qui sont les premières victimes de l'intégrisme religieux. Une quinzaine de femmes attendraient actuellement leur exécution à Téhéran. Chaque année, des dizaines de femmes sont condamnées à mort pour leur comportement sexuel. Et ce, malgré l'avis de la commission des droits de l'homme de l'ONU qui invite, depuis 2002, à ne plus condamner à mort sur ces motifs. Faute d'autonomie financière, les femmes ne peuvent se défendre face à une telle justice.

Opposé(e) à la peine de mort, je vous demande, Madame la Haut Commissaire, d'intervenir auprès des autorités iraniennes pour que cessent toutes ces exécutions de femmes et que la peine de mort ne soit plus appliquée en Iran. »

..... Signature



SIGNEZ CETTE PETITION ET FAITES LA CIRCULER!

Vous pouvez également la signer sur internet :

www.abolition.fr et y faire router la bannière de la campagne.

Plus vous serez nombreux, et plus nous pourrions presser les Nations unies d'intervenir auprès de l'Iran.



Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification conformément à la loi informatique et liberté, pour l'exercer 01 47 07 61 60 - Cnil: 86-45-07-0000000

Bulletin à retourner à :

« ECPM » 5, rue Primatrice F - 75013 Paris ou par Fax au 01 47 07 65 10

ECPM • association loi 1901 • 5, rue Primatrice 75013 Paris France • Siret: 43350831400013 • NAF: 913E
Tél. : 00 33 +1 47 07 61 60 • Fax: 00 33 +1 47 07 65 10 • e-mail: ecpm@abolition-ecpm.org
• internet: www.abolition.fr



Appel-pétition du 8 mars 2005 « NON À L'EXÉCUTION DES FEMMES EN IRAN! »



« Madame Louise Arbour, Haut Commissaire de l'ONU aux droits de l'homme.

Par la présente j'entends vous alerter sur le sort fait aux femmes condamnées à mort, lapidées ou exécutées en Iran :

Leyla M., 19 ans, s'est vue condamnée à mort par pendaison précédée de flagellation par le tribunal d'Arak (nord de l'Iran) pour avoir donné naissance à un enfant hors mariage. Pour des actes jugés contraires à la chasteté, Atefeh Rajabi, 16 ans, a été pendue à une grue le 15 août 2004 dans la ville de Neka (nord de l'Iran).

En Iran, la peine de mort est une arme politique au service d'un régime autoritaire. Elle est aussi un instrument de contrôle social sur les femmes qui sont les premières victimes de l'intégrisme religieux. Une quinzaine de femmes attendraient actuellement leur exécution à Téhéran. Chaque année, des dizaines de femmes sont condamnées à mort pour leur comportement sexuel. Et ce, malgré l'avis de la commission des droits de l'homme de l'ONU qui invite, depuis 2002, à ne plus condamner à mort sur ces motifs. Faute d'autonomie financière, les femmes ne peuvent se défendre face à une telle justice.

Opposé(e) à la peine de mort, je vous demande, Madame la Haut Commissaire, d'intervenir auprès des autorités iraniennes pour que cessent toutes ces exécutions de femmes et que la peine de mort ne soit plus appliquée en Iran. »

Créée en 2000 à la suite d'une pétition de 500 000 signatures, « Ensemble contre la peine de mort » milite pour l'abolition universelle de la peine capitale. ECPM anime un site internet de référence, organise tous les trois ans le Congrès mondial contre la peine de mort (Strasbourg juin 2001, Montréal octobre 2004), mène des campagnes d'opinion et envoie des avocats défendre des condamnés à mort ou protester contre des exécutions (Liban, Tibet, Mauritanie). ECPM compte, parmi ses adhérents et parrains, des Barreaux francophones, la Ville de Rennes, la Région Basse-Normandie, Robert Badinter, Catherine Deneuve, Bianca Jagger, Corinne Lepage...

Pour soutenir cette campagne et les actions d'ECPM, j'envoie un don :

20€ 50€ 100€
 autre : €

Je souhaite adhérer à ECPM :

50€ Membre
 30€ Chômeur, étudiant
 70€ Couple
 1000€ Personne morale

Pétitions et chèques à adresser à ECPM
 5, rue primatice
 F 75013 Paris
 Fax : 01 47 07 65 10

Je, soussigné(e), Signature
 NOM :
 PRÉNOM :
 ADRESSE :
 E-MAIL :

Je, soussigné(e), Signature
 NOM :
 PRÉNOM :
 ADRESSE :
 E-MAIL :

Je, soussigné(e), Signature
 NOM :
 PRÉNOM :
 ADRESSE :
 E-MAIL :

Je, soussigné(e), Signature
 NOM :
 PRÉNOM :
 ADRESSE :
 E-MAIL :

Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification conformément à la loi informatique et liberté, pour l'exercer 01 47 07 61 60 - Cnil : 86-45-07-00000000

Bulletin à retourner à :
 « ECPM » 5, rue Primatice F - 75013 Paris ou par Fax au 01 47 07 65 10

ECPM • association loi 1901 • 5, rue Primatice 75013 Paris France • Siret : 43350831400013 • NAF : 913E
 Tél. : 00 33 +1 47 07 61 60 • Fax : 00 33 +1 47 07 65 10 • e-mail : ecpm@abolition-ecpm.org
 • internet : www.abolition.fr